

Vivre à Baracé

Juillet 2019 - n°52



www.barace.mairie49.fr



IntraMuros

Vivre à Baracé

Le secrétariat de la Mairie vous accueille les mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.

☎ : 02.41.76.93.66

✉ : mairie.barace@wanadoo.fr

Site : www.barace.mairie49.fr

Pour toutes informations ou pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou ses Adjointes.

Fermeture estivale du samedi 27 juillet à 12h00 au mardi 20 août à 9h00, des permanences seront assurées pendant cette période par Monsieur Le Maire, et/ou ses Adjointes.

Sommaire

Page 3	Budget Primitif 2019
Page 4	Nouveaux commerces
Page 5	Salle St Julien
Page 6	Aire du Rodiveau, Prignes, Argent de poche
Page 7	Voitur'âges, Informations pratiques pour les séniors
Page 8	Une championne à Baracé
Page 9	Randonnées Perce-Neige
Page 10	Infos Pratiques
Page 11	Infos Pratiques
Page 12	Calendrier des manifestations recherche historique.

CANICULE

Si ces trois conditions sont réunies, votre santé et celle de vos proches peuvent être mises en danger :

~ il fait très chaud

~ la nuit, la température ne descend pas (ou très peu),

~ Cela dure plusieurs jours !

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Aux Associations :

Le prochain bulletin paraîtra début janvier 2020.

Pour les Associations qui le désirent, merci de déposer vos articles et photos en Mairie ou par mail : mairie.barace@wanadoo.fr,

ou Christine RICHARD par mail : richardchristine49@yahoo.fr

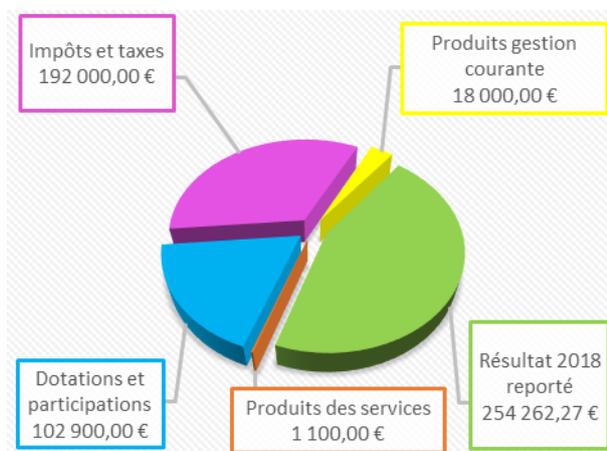
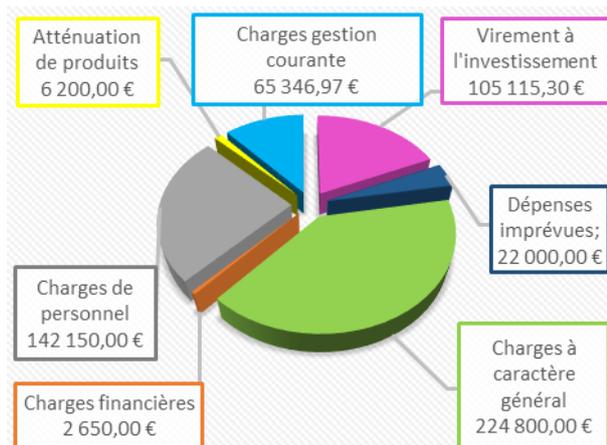
AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2019.

Chaque Association dispose d'une page maximum.

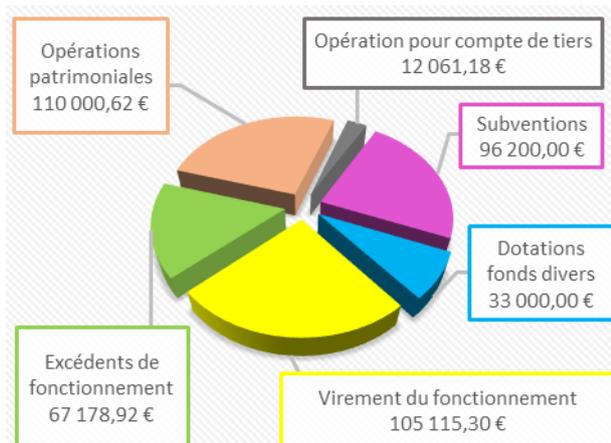
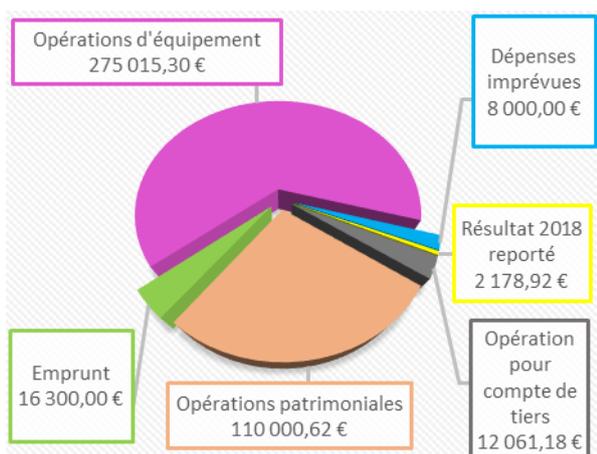
À l'occasion des vœux, un diaporama de la vie dans la Commune est diffusé, si vous souhaitez que les manifestations de votre Association y soient présentes, merci d'envoyer les photos à Christine RICHARD par mail : richardchristine49@yahoo.fr

BUDGET PRIMITIF 2019

Dépenses et recettes de FONCTIONNEMENT : 568 262,27 €



Dépenses et recettes d'INVESTISSEMENT : 423 556,02 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section de Fonctionnement :

DÉPENSES	289 964,76 €
RÉCETTES	611 405,95 €
EXCÉDENT	321 441,19 €

Section d'Investissement :

DÉPENSES	110 903,79 €
RÉCETTES	108 724,87 €
DÉFICIT	2 178,92 €

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

- * Remplacement véhicule
- * Plateforme de stockage des matériaux de voiries
- * Création d'une aire de jeux : décapark, structure pour les petits, ...

IMPÔTS LOCAUX 2019

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2019 soit :

Taxe d'Habitation	: 14,30 %
Taxe Foncière Bâti	: 21,35 %
Taxe Foncière Non Bâti	: 37,37 %

SUBVENTIONS 2019

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

- Village Fleuri 400 €
- Les Retraités Baracéens 400 €

Le Comité des Fêtes, le Moto-Club les Taldures, Livres et Loisirs, l'Arbre Bleu, le Club de Foot Baracé Huillé Lézigné et l'Association de la Tonnelle auront la première location de l'Espace Lino Ventura gratuite puis les autres au tarif des habitants de Baracé.

ASSOCIATIONS HORS COMMUNE :

- Comice Agricole 170 €
- Restos du Cœur 190 €
- Donneurs de sang 190 €

COLLÈGE :

- St François Châteauneuf 360 €

NOUVEAUX COMMERCES

Le Tagliamento

Après plusieurs mois de fermeture et des rénovations, le dernier commerce de proximité de la commune a retrouvé une locataire : Mme Christel GOURLAOUEN.

Depuis le 28 mars, Christel vous accueille au Tagliamento, un café familial et une épicerie.

Le commerce, totalement repensé, vous propose une épicerie, un dépôt de pain, dépôt de journaux et gaz, des paniers de légumes bio de Daumeray le vendredi sur commande (au plus tard le jeudi 19h00).

Christel vous propose également, dans une nouvelle salle réaménagée, de la restauration le midi, et du jeudi soir au dimanche soir, des pizzas et bruschettas, à déguster sur place ou à emporter.

Ouverture :

- Lundi de 7h45 à 13h00
- Mardi de 7h45 à 13h00 et de 17h00 à 20h00
- Jeudi de 7h45 à 13h00 et 18h00 à 21h30
- Vendredi de 7h45 à 13h00 et de 18h00 à ...
- Samedi de 9h00 à 13h00 et de 18h00 à ...
- Dimanche de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 21h30

Congés d'été
du 29 juillet au 4 août inclus.

N'hésitez pas à pousser la porte du Tagliamento, Christel sera heureuse de vous accueillir.

Réservation : 07 55 67 95 81



Brocante : La Marinière

Le 27 avril, a ouvert à Baracé une brocante au lieudit La Marinière, située sur la route de Daumeray.

Muriel et Patrick Jorre ont créé cette brocante dans un corps de ferme qu'ils ont entièrement restauré, ce lieu se veut être un passage incontournable pour tous ceux qui aiment les belles choses.

Muriel et Patrick ont créé l'Entreprise SAS Débarras Anjou Aubance Express et ont un magasin situé rue Joseph Cugnot aux Ponts de Cé.

Débarras Anjou Aubance Express est expert dans les débarras de maisons, caves, greniers, fermes, usines, tout devis est gratuit.

Mêlant la quête des bonnes affaires, à la balade, tout le monde, particuliers comme professionnels, peut venir acheter, mais aussi vendre sur une sélection des plus belles pièces.

Dans une ambiance conviviale, les visiteurs pourront découvrir une sélection d'articles de qualité : meubles, bijoux, œuvres d'art, déco, cadeaux, vaisselles, vêtements,

Tout au long de l'année l'ouverture se fait les lundis, mardis, vendredis, samedis et dimanches de 9h00 à 19h00 sans interruption.

Rendez-vous à la Marinière pour passer un agréable moment et faire de belles affaires.



SALLE ST JULIEN

La salle St Julien a été rénovée et agrandie, afin d'accueillir la bibliothèque municipale et un espace jeunes, qui se partageront ce nouveau lieu accueillant.

Le financement a été réalisé par la Commune, la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (fonds de concours), la Région (Pacte de ruralité), et l'Union Européenne (LEADER)

La Bibliothèque Municipale vous ouvre ses portes tous les samedis de 10h00 à 12h00 (fermeture les jours fériés et en août).

Si la période estivale vous laisse du temps pour la lecture, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque, l'offre s'élargit et se diversifie grâce au Biblio-pôle.

De nouveaux livres ont été achetés par la commune, tant pour les enfants que pour les adultes.

Les membres de l'Association Livres et Loisirs sont à votre écoute afin de vous orienter, vous conseiller dans vos choix littéraires.

L'Espace Jeunes devrait ouvrir prochainement .

Mardi 3 juillet, 67 jeunes de 11 ans à 18 ans, ont été conviés avec leurs parents afin de leur demander ce qu'ils attendaient de l'Espace Jeunes et ce qui était réalisable ou non.

La jeunesse étant une compétence intercommunale, la municipalité a demandé à la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe s'il serait possible d'avoir un animateur, mais la réponse a été négative.

Seulement une dizaine d'enfants se sont déplacés. Malgré cette faible fréquentation, les échanges et les idées ont été nombreux et intéressants.

Les idées furent : soirées à thème, lectures pour les jeunes enfants, jardinage, soirées film, jeux vidéo, jeux de société, cuisine, etc..., les jeunes nous ont aussi fait part de ce qu'ils souhaitaient comme matériel dans la salle : enceinte Bluetooth, canapé, babyfoot, micro-onde et pour l'extérieur un City-Park, projet qui est dans les tiroirs.

Il a été décidé que l'espace jeunes serait ouvert lors des vacances scolaires (mercredi après-midi et vendredi en début de soirée) , pour commencer.

Comme il n'y aura pas d'animateur, les jeunes seront responsabilisés, mais les élus, parents et bénévoles assureront une présence non permanente .



OUVERTURE

JEUDI 25
JUILLET

RDV
À l'espace jeunes
De 16h00 à
19h00



AIRE DU RODIVEAU

Les derniers aménagements de l'aire du Rodiveau sont terminés.

L'aire de service pour camping-cars est en service, celle-ci peut accueillir 2 camping-cars qui peuvent gratuitement se recharger en électricité, en eau et vidanger leur véhicule.

Un local WC, tout public, est également construit à proximité.



PRIGNES



Ponton de Pêche

Depuis le mois de mai, on peut pêcher sur le Loir sur un ponton surplombant la rivière.

Celui-ci a été financé par la Fédération de Pêche (montant hors taxe des travaux), qui s'est occupé de faire les devis et de veiller à la bonne réalisation des travaux.

La commune a financé une partie des travaux à hauteur de la TVA.

Bac de Prignes

En projet dès 2014 et réalisable grâce au regroupement des Communautés de Communes, les travaux d'accostage et de construction du bac sont terminés.

Le bac est arrivé et les essais sont imminents.

Nous espérons une mise en service courant juillet.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE: Les jeunes au cœur du service public

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance du 9 juillet, a adopté le dispositif "Argent de poche" qui permet une première mise en situation professionnelle pour tous les adolescents de 16 à 18 ans, résidant à Baracé.

Le dispositif « Argent de poche », déjà mis en place dans des communes voisines (Étriché, Cheffes, ...), donne la possibilité aux jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité (entretien d'espaces verts, travaux de peinture, animation, etc.), avec un maximum de 20 missions par an.

Les diverses missions, encadrées par un employé de la collectivité ou un élu, se déroulent pendant les vacances scolaires et donnent lieu à une indemnité forfaitaire de 5 € par heure, dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3h30) avec une pause obligatoire.

La commune te propose de participer aux

OPERATIONS

Pour les 16-18 ans

Argent de poche

Pendant les vacances scolaires

Renseignements et dossier de candidature à retirer à la Mairie

A graphic illustration featuring a blue wallet filled with Euro banknotes (5, 10, 20, 50). Surrounding the wallet are various tools: a shovel, a roller, a trowel, and a green wheelbarrow. The background is a light green color with circular patterns.

VOITUR'ÂGES

Voitur'âges : les volontaires sont les bienvenus

Depuis 2010, l'Association Voitur'âge propose un service de transport solidaire qui met en relation les habitants de la Commune avec des bénévoles mobilisés et prêts à transporter.



Depuis sa création, le recours à l'utilisation du trajet solidaire offre une véritable alternative pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer et leur permet de se rendre à un rendez-vous du quotidien tout en partageant un moment de convivialité et d'accompagnement avec le chauffeur bénévole.

L'Association recherche de nouveaux chauffeurs !

Vous aimez la conduite, le lien social, n'hésitez pas à prendre part à cette aventure humaine et solidaire.

Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre Mme RICHARD au 02 41 76 94 16,
ou la Mairie de Baracé

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES SÉNIORS

SITE INTERNET CCALS

En consultant le site internet de la CCALS <https://www.ccals.fr/>, rubriques « habiter/vivre » puis onglet « seniors », vous trouverez les informations pratiques pour les seniors :

- Téléassistance
- Transport solidaire
- Coordonnées CLIC et MSAP
- Coordonnées des structures d'hébergement



VIA TRAJECTOIRE

Afin de fluidifier le parcours des personnes âgées et de rendre plus lisible l'offre de services d'accompagnement pour les usagers, leurs aidants et leurs familles, le Département de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé, déploient un outil de gestion des demandes d'admission dans les établissements pour les personnes âgées (EHPAD, résidence autonomie...) : la plateforme web « VIA TRAJECTOIRE ».

Ce dispositif est devenu la seule modalité d'inscription possible auprès des établissements.
Les dossiers d'inscriptions papier ne sont donc plus recevables.

Via trajectoire permet :

- De consulter l'annuaire détaillé des établissements dans tous les départements et régions
- De faciliter l'organisation en proposant des solutions d'hébergement selon des critères de proximité, tarifs, soins requis, prestations de confort...
- De compléter une demande d'inscription en ligne

Voici le lien : <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

Pour toutes demandes ou renseignements, le CLIC, la MSAP de Durtal et son antenne de Seiches s/Loir sont habilités pour accompagner les usagers dans leurs démarches.



Athlétisme, l' Angevine Ludivine Aubert vit un rêve aux championnats de France

CHEZ ELLE, À ANGERS, LUDIVINE AUBERT A ÉTÉ SACRÉE CHAMPIONNE DE FRANCE CADETTE DU 400 M HAIES EN APPROCHANT LE RECORD DE FRANCE. UN TITRE PLEIN DE BONHEUR REMPORTÉ DEVANT SA FAMILLE.

C'est bon, elle l'a eu sa course ! » Dans les tribunes du stade Mikulak, Isabelle Aubert, la maman de Ludivine, exulte. Il y a de quoi. Sa fille vient de remporter le 400 m haies en 58''49. Un temps canon. Le deuxième meilleur d'une cadette française sur la distance, à 8 centièmes du record de France d'Aurélié Chaboudez.

« *J'en ai rêvé cette nuit* », sourit la pensionnaire de l'Entente Angevine Athlétisme. Et tout s'est déroulé comme dans son sommeil. Sauf que cette fois, elle ne dormait clairement pas. « *C'est ma meilleure course, j'étais en super forme* », sourit l'athlète.

"Je me sentais bien. Le travail a payé"

La native d'Haïti a dû repousser ses limites pour s'adjuger ce titre. La veille, Richard Cursaz, son entraîneur au lycée La Colinière de Nantes, l'avait prévenu : « *Un titre de championne de France, c'est difficile à aller chercher.* » Notamment parce que la concurrence était rude, en la personne de Medeline Abega (Évry). Sur la piste, Abega a donné des frayeurs à Isabelle Aubert, déjà bien stressée avant la course : « *Ça n'a pas été simple, Ludivine a failli se faire rattraper.* » Mais l'Angevine a tenu bon. « *J'ai entendu au micro qu'elle revenait puis j'ai vu sa tête à côté de moi, donc j'ai accéléré* », raconte l'athlète qui n'est pas du genre à abandonner. « *C'est une « tueuse »* », résume Daniel Vieu, son premier entraîneur à Tiercé.

Avant cela, Ludivine Aubert pratiquait la gym. Mais désormais, c'est l'athlétisme qui occupe une place importante dans sa vie. « *Je fais très attention à ma nutrition. Cette semaine, j'ai refusé des restaurants. Et hier soir, je voulais manger une pizza mais je me suis retenue* », s'amuse Ludivine.

Au-delà de ce dilemme culinaire, la veille de course aura été agitée. « *J'ai eu du mal à m'endormir mais au réveil j'étais en forme, je me sentais bien.* ». Le corps a donc répondu présent, la tête aussi. Chez elle à Angers, Ludivine se savait soutenue. Ses parents et ses grands-parents étaient dans les tribunes pour la pousser. Sa famille l'encourage mais laisse les conseils aux entraîneurs : « *C'est un milieu que nous connaissons peu* », explique son père, Dominique.

Et Ludivine accorde toute sa confiance aux techniciens. Samedi, à l'issue de sa série, elle a ainsi ouvert grand les oreilles pour retenir les remarques et conseils de Cursaz : « *Tu pouvais accélérer dans le virage. Il faudra le faire demain (dimanche). C'est là-bas que tout se joue...* »

Dans les faits, la course s'est gagnée sur des détails. Avant le sprint final, Madeline Abega a ainsi heurté la dernière barrière alors qu'elle revenait sur les pas de l'Angevine. Comme si la chance avait choisi son camp. « *Une carrière, ça tient à peu de chose. Il faut de la réussite, mais aussi du travail* », insiste Daniel Vieu.

« *Je pourrai faire autre chose de mon temps libre mais je ne regrette pas, enchaîne l'adolescente qui n'a pas encore fêté ses 17 ans. Le travail a payé.* »

Reste maintenant à choisir une discipline entre l'heptathlon (NDLR : compilation de sept épreuves) et le 400 m haies, qu'Aubert ne courrait hier que pour la cinquième fois. « *Ludivine est forte partout, c'est une perle* », s'enthousiasme Daniel Vieu. Du club de Tiercé, il savait qu'elle ferait du chemin, mais de là à l'imaginer championne de France...

Un zeste de chance et beaucoup de talent. Tels ont été, hier, les moteurs de Ludivine Aubert pour briller chez elle. En attendant désormais de performer face aux meilleures au-delà des frontières françaises.



Angers, stade Mikulak, Ludivine Aubert (E2A) est allée chercher la médaille d'or du 400m haies qu'elle convoitait devant ses proches



Les Randonnées...



Ami(e)s cyclotouristes, randonneur(euse)s, jeunes et moins jeunes...

6^{ème} édition des *Randonnées Perce-Neige*, organisées par :
l'association des familles « *La Tonnelle* », avec le soutien du
« *Club-Cyclo de Châteauneuf-sur-Sarthe* », du
Club VTT « *Corzevasion* » et de « *Quad 9 Motors* » de Corzé.
au profit des résidents de la Maison Perce-Neige de Baracé.

dimanche 29 septembre 2019

Inscriptions sur place : 7h30 à 10h30.

Parking sur le site.

3 circuits Cyclo (90, 60 et 23 km)

3 circuits Pédestres (5, 10 et 15 km)

Nouveaux passages, 100% terre !

2 circuits VTT (25 et 55 km)

1 belle ambiance !

Tarif : 7 €.

(Licencié FFCT, -18 ans : 5 €)

À l'issue de cette matinée, un repas vous sera servi à la Maison Perce-Neige.

Renseignements et informations :

02-41-76-99-33,

www.perce-neige.org

(ou Facebook).

On y va !



Élections 2020

En 2020, auront lieu les élections municipales n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Il suffit de se rendre à la Mairie avant le 31 décembre, avec une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile ou de vous rendre sur www.service-public.fr.

Carte nationale d'identité

Depuis Mars 2017, la mairie ne traite plus les demandes de cartes d'identité. Il faudra, désormais prendre rendez-vous auprès d'une mairie habilitée : les plus proches étant celle de Seiches sur Loir, Châteauneuf sur Sarthe... Les demandes de cartes d'identité seront traitées selon les modalités identiques à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Recensement Citoyen Obligatoire dès 16 ans

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Pourquoi ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire, ...).

Comment ?

Se présenter à la Mairie de votre domicile et se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Groupement de Commande de fioul

Les particuliers et les agriculteurs peuvent appeler : Mme RICHARD au 02.41.76.94.16 **avant 21 heures**.

Rappel : date limite de commande le 15 du mois pour une livraison à partir du 20 du mois.

La destruction du chardon

Obligatoire par arrêté préfectoral en Maine-et-Loire (*Arrêté préfectoral du 4 octobre 2002*)

Le paiement des travaux de destruction est à la charge du contrevenant qui reçoit une facture.

L'entretien sans pesticides

Évolution de la réglementation

Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1^{er} janvier 2019, ils ont définitivement été retirés de la vente et leur usage sera interdit pour tous les particuliers.

Le P'tit +

Les pesticides (produits phytosanitaires) sont des produits chimiques dangereux. Que les bidons soient pleins ou vides, avec ou sans étiquette, **c'est direction la déchetterie !**

Quelques conseils pour s'en passer...

Fleurissez vos pieds de murs

Remplacez les plantes indésirables par des plantes que vous aurez choisies. La flore spontanée fleurit et attire de nombreux pollinisateurs.

Paillez vos plantations

Favorisez la reprise et le développement des végétaux tout en limitant l'arrosage et le désherbage. Recyclez vos tontes, feuilles mortes et broyat de branches.

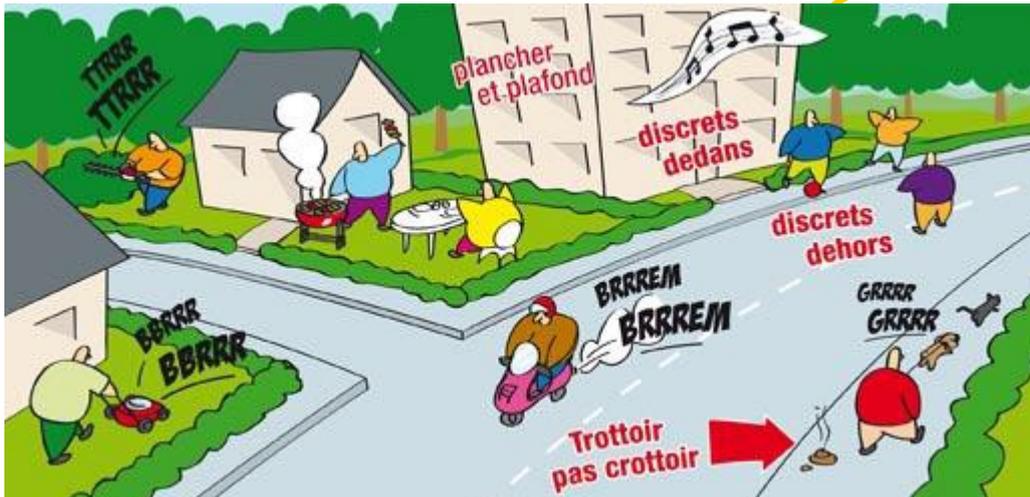


Végétalisez vos allées et espaces de stationnement

Privilégiez l'engazonnement pour un entretien rapide à la tondeuse. Pour stabiliser le passage, n'hésitez pas à mettre en place des dalles ou des pierres.



LES BEAUX JOURS ARRIVENT... PETITS RAPPELS POUR LE RESPECT DE TOUS :



Les bruits de voisinage

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à préserver la tranquillité d'autrui.



Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, raboteuses...) ne peuvent être effectués par des particuliers que :

**du lundi
au vendredi :**

de 8h à 12h et
de 14h à 19h30

le samedi :

de 9h à 12h et
de 15h à 19h

**le dimanche et
les jours fériés :**

de 10h à 12h

Les chiens

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Tout animal trouvé sera saisi et mis au chenil. Une amende de 20 € sera appliquée.

Il est interdit aux propriétaires de chiens ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie des



voies publiques et privées ouvertes au public, réservée à la circulation des piétons. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections qui auraient été déposées.

voies publiques et privées ouvertes au public, réservée à la circulation des piétons. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections qui auraient été déposées.



Feux de plein Air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts et déchets ménagers est interdit.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle est toléré en dehors des zones urbaines, sans nuisance directe au voisinage et sous réserve du respect des dispositions de l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 23 février 2013.

Cette tolérance n'est accordée qu'entre :

- ~ au mois de janvier : entre 11 h et 15h30
- ~ du 1er au 15 février : entre 11h et 15h30
- ~ au mois de mai : de 10h à 16h30
- ~ au mois de novembre : entre 10h et 16h30
- ~ au mois de décembre : entre 11h et 15h30

Le brûlage est strictement interdit :

- ~ en **période de vents susceptibles** de transporter les fumées, flammèches et escarbilles en direction d'une construction quelle qu'elle soit ou d'une voie ouverte à la circulation ;
- ~ à une **distance inférieure à 30 mètres** de toute habitation ou construction, des routes, de toute ligne aérienne d'électricité et de téléphone .



Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Il est conseillé de faire soit du compostage soit de transporter vos déchets à la déchetterie .



Juillet

- 6 : Début des Vacances scolaires
- 16 : Collecte de Sang, Lézigné
- 26 : Balayage
- 28 : Vide-grenier, Comité des Fêtes

Août

- 30 : Balayage

Septembre

- 2 : Rentrée scolaire
- 14 : Comice Agricole, Huillé
- 26 : Repas des Aînés
- 27 : Balayage
- 29 : Randonnées Pédestres Perce-Neige

À noter

Octobre

- 5 : Journée internationale des personnes âgées
- 19 : Soirée du Club de Foot, Huillé Lézigné Baracé
- 19 : Début des Vacances scolaires
- 25 : Balayage
- 31 : Halloween, Livres et Loisirs

Novembre

- 4 : Rentrée scolaire
- 7 : Collecte de Sang, Durtal
- 23 : Soirée Dansante, Jo Racing Club
- 29 : Balayage

Décembre

- 7 : Marché de Noël, Livres et Loisirs
- 21 : Début des Vacances scolaires
- 27 : Balayage

RECHERCHE HISTORIQUE

Bonjour, dans le cadre de mes recherches sur le passé de Baracé je souhaiterais en savoir plus sur le Ruisseau de Fontaine Secrète (nom, la « fontaine », anecdotes...). L'ayant parcouru de sa source à son embouchure, mes recherches sont restées vaines. Merci par avance.

Vous pouvez me répondre à : serge.boissel@wanadoo.fr.

Très cordialement. Serge Boissel.

